

Conseils pour vous aider à remplir au mieux le formulaire de demande MDPH

Plus le formulaire est complet, plus votre dossier sera traité efficacement et dans les meilleurs délais. Avant de l'envoyer, vérifiez que vous l'avez bien rempli avec nos conseils !

Le nouveau formulaire CERFA MDPH est le même pour les enfants et pour les adultes. Il doit permettre à la MDPH de disposer, dès le dépôt de votre dossier, de plus d'informations utiles pour traiter au mieux vos demandes. Si les parties indispensables ne sont pas remplies, la MDPH ne pourra pas traiter votre dossier et vous retournera le formulaire.

Comment se présente le nouveau formulaire de demande MDPH ?

1. **Partie A Informations administratives sur la personne en situation de handicap**

Remplissage **OBLIGATOIRE**

Je vérifie que j'ai bien complété cette partie, notamment :

- Identité et date de naissance de la personne concernée (en page 2)
- Adresse postale complète (bâtiment, escalier, n° appartement...), téléphone, mail
- N° de Sécurité Sociale et N° d'allocataire (CAF, MSA) (veuillez préciser si vous n'en avez pas)
- Signature (en page 4)
- ❖ **Attention !** Le dossier ne sera pas instruit si les éléments de la page 4 ne sont pas cochés : «j'accepte» ou «je n'accepte pas», ainsi que «l'exactitude des informations déclarées sur le formulaire de demande»

2. **Partie B Informations sur les attentes et les besoins de la personne en situation de handicap**

Remplissage **OBLIGATOIRE** pour les premières demandes et **RECOMMANDÉ** pour les renouvellements

Je vérifie que j'ai complété cette partie :

- Je l'ai remplie même si ce n'est pas ma première demande
- J'ai bien décrit ma situation, mes attentes et mes projets en page 8
- Si j'ai rédigé cette partie sur une feuille à part, je la joins au formulaire

Pour un dossier « Enfant »

- J'ai décrit les attentes et les besoins de mon enfant dans la vie quotidienne (pas ceux des parents : cf. volet F)

3. **Partie C Précisions sur la scolarisation de votre enfant en situation de handicap**

- Partie **INDISPENSABLE** à compléter si la personne en situation de handicap est, doit ou va être scolarisé

4. **Partie D Précisions sur le parcours professionnel de la personne en situation de handicap**

Partie INDISPENSABLE à compléter pour une demande de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), d'orientation professionnelle, ou une demande d'Allocation Adulte Handicapé (AAH)

➤ Joindre un CV actualisé

5. **Partie E Possibilité de cocher directement les aides que vous demandez**

J'ai bien rempli la partie E pour permettre à la MDPH de traiter mon dossier car je sais quelle prestation demander

Attention ! Si les parties B ou E ne sont pas remplies, la MDPH ne pourra pas traiter votre dossier.

6. **Partie F Besoins de la personne qui vous aide (ou des parents pour les enfants en situation de handicap)**

Si des proches m'aident, ils peuvent remplir cette partie. Il s'agit de décrire leurs besoins d'aidants (et non ceux de la personne en situation de handicap)

Si je suis parent d'un enfant en situation de handicap, je remplis cette partie pour évoquer mes propres besoins

7. **Je vérifie que j'ai bien joint toutes les pièces nécessaires (sinon mon dossier ne pourra pas être étudié)**

Une pièce d'identité en vigueur ou un titre de séjour en cours de validité (et attestation de jugement en protection juridique si nécessaire)

Un justificatif de domicile (daté de moins de 3 mois)

Le certificat médical CERFA prévu pour les demandes MDPH (daté de moins de 6 mois)

Si déficience avérée : l'audiogramme CERFA complété par l'ORL ou le bilan ophtalmologique CERFA complété par l'ophtalmologue (datés de moins de 6 mois)

Les derniers bilans et comptes rendus de d'autres consultations spécialisées et d'hospitalisation (essentiels car ils donnent des informations utiles à l'évaluation de la demande de prestation)

Un CV actualisé dans le cadre de la demande professionnelle

➤ **4 conseils pour l'envoi de mon dossier et faciliter son traitement**

- Ne pas joindre de photo (elle vous sera réclamée par l'Imprimerie Nationale par courrier)
- Transmettre des documents de format A4 uniquement
- Etre attentif à ce que les photocopies soient lisibles, surtout la pièce d'identité
- Bien vérifier que le **cachet** et la **signature** du médecin figurent sur le certificat médical complété